

OEUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE

ASSOCIATION DES ENFANS CHRETIENS,

Le rachat des enfans infidèles en Chine, et dans les autres pays idolâtres, sous la protection spéciale de NN. SS. LES EVEQUES.

Arracher à la mort une multitude d'Enfants nés de parents infidèles, que le caprice et la misère, les superstitions et la barbarie la plus hideuse et la plus dénaturée détruisent par milliers, et par centaines de milliers, soit dans les eaux des fleuves et les abîmes de la mer, soit sous la dent des chiens et des pourceaux; avant tout, par le baptême, ouvrir le ciel au plus grand nombre possible de ces êtres infortunés déshérités en naissant de l'affection paternelle; préparer un moyen sûr et puissant de régénérer les nations idolâtres, en donnant une éducation chrétienne à ceux qu'on aurait sauvés de la mort, et plus tard faire, de ces Enfants rachetés, des instrumens de salut, comme Maîtres et Maitresses d'école, Médecins et Sages-femmes, Catéchistes, Prêtres même et Missionnaires indigènes, telle est l'idée qui préoccupe l'Evêque de Nancy depuis nombre d'années, l'idée qu'il juge devoir être féconde, digne d'être proposée à la charité catholique. La moisson est grande, tout l'indique; déjà même nos généreux missionnaires en ont recueilli les prémices. Mais quels immenses et prompts résultats n'obtiendrait-on point, si, l'Œuvre proposée, une fois bien comprise et bénie du Seigneur, les Enfants chrétiens de l'Europe et de l'Amérique, avec leur petite somme et leur innocente prière, venaient en aide à tous les pauvres Enfants de l'Afrique et de l'Asie!

On n'a peut-être jamais assez pensé qu'entre tous les bienfaits du Christianisme à l'égard des individus comme des sociétés elles-mêmes, l'un des plus importants a été de protéger la faiblesse de l'Enfance et de la réintégrer dans ses droits. Les peuples païens les avaient généralement outragés par leurs codes de législation, qui tous, plus ou moins injustes et barbares, excepté ceux des Egyptiens et des Germains, donnaient aux pères le droit excessif de vie ou de mort sur leurs nouveau-nés, laissant à leur caprice de les immoler ou de les vendre, ou de les jeter sur les voies publiques... quelquefois allant jusque-là de craindre qu'un sentiment de la nature, plus fort que l'amour d'un prétendu bien public, ne portât un père à élever les Enfants faibles et mal constitués, et ordonnant de les déposer aux pieds d'un magistrat chargé de les examiner et de prononcer froidement s'ils devaient vivre ou mourir.

Et la preuve irrécusable que ces révoltantes expositions et ces meurtres d'Enfants étaient chose ordinaire et passée en coutume chez les peuples anciens, c'est que nos premiers Apologistes, les Justin, les Tertullien, ne craignaient point à cet égard de jeter à la face du Paganisme les plus honteux reproches et les défis les plus terribles. Ils parlent de troupeaux d'Enfants élevés pour le crime... d'Enfants égorgés sous les arbres qui ombrageaient les affreux mystères de Saturne; d'Enfants que les pères portaient pour être immolés, et qu'ils caressaient jusque sous le couteau du sacrifice pour les empêcher de pleurer. Ils disent ces peuples altérés du sang des chrétiens, et leurs magistrats réputés les plus intègres, d'oser nier qu'ils aient ôté la vie à leurs propres Enfants et, qu'ajoutant à la cruauté par le genre de mort, ils ne les aient noyés, fait mourir de faim ou de froid, exposés aux chiens.

Tel était donc depuis tant de siècles le sort de l'Enfance dans les sociétés païennes, lorsque naquit à Bethléem l'adorable Enfant d'une double nature, Fils de Dieu et Fils de l'homme. Enfant d'une douceur et d'une bénignité ravissantes. Sa naissance humaine paraissait bien déjà consacrer le premier âge de la vie, déjà rendre l'Enfance aimable et la couvrir du doux reflet de sa propre gloire; mais voici que bientôt un nouveau langage d'enseignemens et d'exemples ne laissera plus de doute sur sa volonté formelle de rendre à l'Enfance ses droits méconnus, d'y ajouter des privilèges.

Qui de nous, en effet, ne garde en sa mémoire ces écrits pleins de charmes dans lesquels l'Évangéliste nous montre Jésus caressant et bénissant les petits Enfants, tantôt les appelant à lui avec ces paroles d'amour: *Laissez-venir à moi les petits Enfants; ne les éloignez pas*; tantôt protégeant leur innocence avec ces paroles de terrible menace contre celui qui ne craindrait point de scandaliser l'un d'entre eux: *il vaudrait mieux pour celui-là qu'il fût précipité dans la mer avec une meule de moulin au cou*; tantôt, pour conseiller le respect à l'Enfance, nous révélant un honneur inconnu dont elle est l'objet: les Enfants ont des anges préposés à leur garde, et ces anges voient toujours la face de son Père qui est dans les cieux; là, les offrant pour mor-

dèles à tous les âges de la vie: c'est à eux, c'est à ceux qui leur ressemblent qu'appartient le royaume des cieux; ici, les proposant à l'imitation de ses disciples eux-mêmes: *Je vous déclare que si vous ne devenez comme ces Enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux*; et puis enfin ce dernier mot si paternel, si tendre, si encourageant à les aimer et à les servir: *Tout ce que vous ferez au moindre de ces petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous le ferez.*

De tels enseignemens, de tels exemples firent connaître au monde toute la dignité de l'Enfance, et non-seulement lui rendirent ses droits imprescriptibles, mais présagèrent à l'Enfance régénérée en Jésus-Christ par le baptême, une sorte de culte particulier, mélange heureux de soins assidus, de respect et de tendresse que la religion consacrerait désormais à toute cette Enfance chrétienne, lui préparant avec amour la Sœur de charité, le Frère des écoles, le Catéchiste, le Prêtre et le Pontife, et cette foule de Communautés religieuses et d'Institutions saintes qui, pour toute la suite des siècles, lui assureront tant de pères et de mères selon la grâce, tant de maîtres habiles et de parfaits modèles.

Mais, hélas! il se trouve des contrées où cet Évangile de paix et d'amour n'a pas encore triomphé, et là, comme autrefois dans Rome et dans Athènes, là, le profond mépris de l'Enfance, là, l'exposition, la vente, le meurtre de l'Enfant.

La Chine surtout se fait douloureusement remarquer par son insouciance et sa barbarie à l'égard de l'Enfance. Dans ce vaste pays, où la cruauté de l'état sauvage s'unit à l'immoralité d'une vieille civilisation, l'usage au moins, si ce n'est expressément la loi même, donne à tout chef de famille droit de mort sur l'Enfant nouveau-né, et les pauvres, innombrables dans cet empire, ne profitent que trop de ce droit affreux pour se débarrasser de la gêne d'une nombreuse famille....

Voici sur ce sujet le témoignage d'un auteur anglais, extrait d'un ouvrage intitulé: *Recherches philosophiques sur les Chinois.*

« Ou les sages-femmes, dit-il, étouffent les Enfants dans un bassin d'eau chaude et se font payer pour cette exécution, ou on les jette dans la rivière, après leur avoir lié au dos une courge vide, de sorte qu'ils flottent encore longtemps avant d'expirer. Les cris qu'ils poussent alors feraient frémir partout ailleurs la nature humaine; mais là, on est accoutumé à les entendre, et on n'en frémir pas. La troisième manière de s'en débarrasser est de les exposer dans les rues, où il passe tous les matins, et surtout à Pékin, des tombereaux sur lesquels on charge ces Enfants ainsi exposés pendant la nuit, et on va les jeter dans une fosse où on ne les recouvre point de terre, dans l'espérance que les Mahométans en viendront tirer quelques-uns. Mais avant que les tombereaux qui doivent les transporter à la voirie soient arrivés, très-souvent les chiens, et surtout les cochons qui remplissent les rues dans les villes de la Chine, mangent ces Enfants tout vivants. Pour la seule ville de Pékin, on assure qu'en trois ans on a compté 9,702 enfans ainsi destinés à la voirie, et cela sans parler de ceux qui avaient été écrasés sous les pieds des chevaux ou des mulets, ni de ceux que les chiens avaient dévorés, ni de ceux qu'on avait étouffés au sortir du sein de leur mère, ni de ceux dont les Mahométans s'étaient emparés, ni de ceux qu'on avait détruits dans les endroits où il n'y avait personne pour les compter. »

Un autre auteur s'exprime en ces termes:

« Beaucoup d'habitans pauvres de Canton sont contraints, par excès de misère, à abandonner leurs Nouveau-nés.... Ces malheureuses Créatures, apparaissent souvent la voracité des chiens!... »

« Les pauvres, pour se faire un état, élèvent des Jeunes Gens dont ils font des comédiens, et des Filles qu'ils livrent au désordre, et ce sont deux des états les plus lucratifs du pays. »

J'ai entendu dire à ces Chinois qu'il était autrefois d'usage, même chez les gens riches, d'étouffer beaucoup de Nouveau-nés du sexe féminin, attendu qu'il y avait honte à avoir beaucoup de filles. Sans affirmer que telle soit la coutume de toute la Chine, je puis du moins assurer qu'elle était généralement suivie dans la province de Fo-Kien. »

Ces faits sont confirmés par le témoignage récent de nos missionnaires. Le P. Joset, procureur général de la propagande à Macao, écrivait à son frère, le 23 janvier 1841.

« Outre le Paganisme qui règne encore en ces contrées, il y a un usage vraiment diabolique, dont je vous ai déjà parlé dans mes autres lettres; c'est que tout Chinois pauvre, ne pouvant ou ne voulant élever ses Enfants, les